

LES OBLIGATIONS SONT-ELLES TOUJOURS UTILES DANS UN PORTEFEUILLE ?

Les obligations (ou placements à revenu fixe) sont une composante importante des portefeuilles de placement diversifiés. Elles sont liquides, génèrent des revenus stables et prévisibles et rapportent davantage que les dépôts en espèces. Elles constituent selon nous une solution plus avantageuse que les liquidités pour la composante à faible risque des portefeuilles. Même lorsque les taux d'intérêt sont faibles, comme c'est le cas ces temps-ci, les obligations jouent un rôle important.

QUAND LES TAUX SONT BAS

- ◀ Quand les taux d'intérêt sont bas, certains investisseurs se sentent obligés de vendre leurs placements à revenu fixe, parce qu'il craignent une hausse de taux susceptible de nuire à leur portefeuille d'obligations. Les investisseurs obligataires doivent éviter d'apporter des changements impulsifs à leur portefeuille lorsque les taux augmentent.
- ◀ Lorsque les taux d'intérêt sont bas, les gestionnaires de titres à revenu fixe disposent de la marge de manoeuvre et du savoir-faire nécessaires pour accroître leurs revenus en ajoutant un peu de risque de crédit (des obligations de sociétés).
- ◀ Les obligations de sociétés offrent un revenu d'intérêts supérieur à celui des obligations d'état sans risque de même échéance parce qu'elles comportent un risque de crédit.
- ◀ Les gestionnaires de titres à revenu fixe effectuent des analyses de crédit approfondies et font appel à des spécialistes sectoriels et de la notation indépendants pour évaluer la solvabilité des obligations de sociétés. Ils surveillent les conditions macroéconomiques et augmentent ou réduisent leur exposition aux obligations issues de certains secteurs et assorties de certaines qualités de crédit en fonction des perspectives économiques.
- ◀ **Surtout, les placements à revenu fixe constituent selon nous une forme d'assurance contre l'inconnu.**

LE CONTEXTE ACTUEL

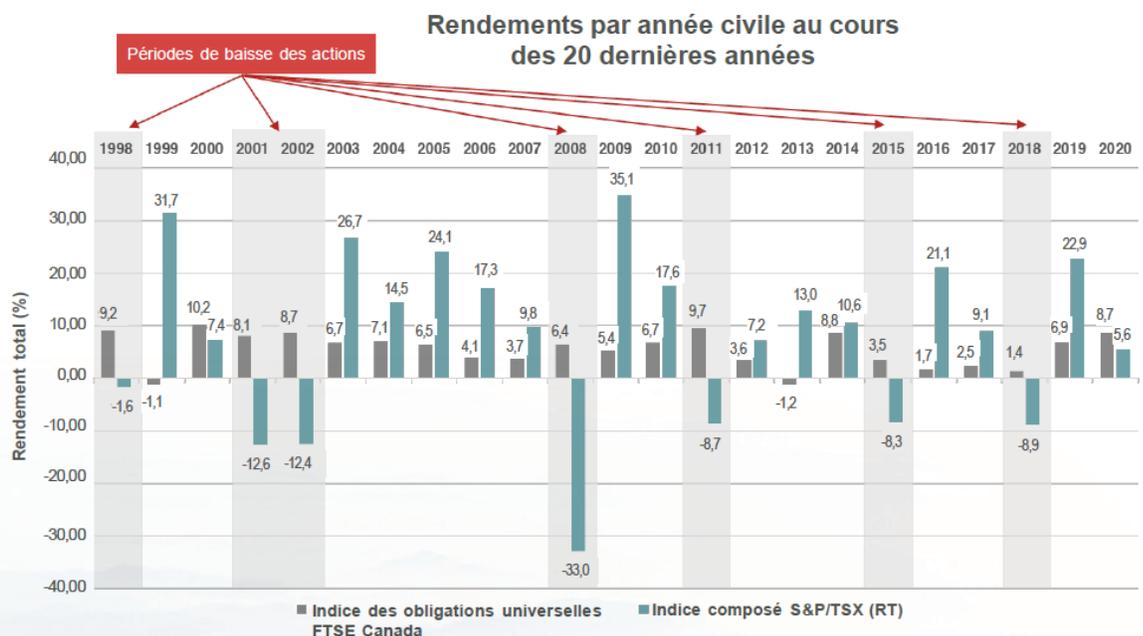
Compte tenu de la récente hausse des taux d'intérêt, on peut actuellement, sans qu'il en coûte très cher, investir dans les obligations pour s'offrir une forme d'assurance pour son portefeuille d'actions. Malgré l'exubérance des marchés, les perspectives de croissance restent incertaines: la pandémie continue d'inquiéter, l'endettement atteint des niveaux records, la situation démographique est défavorable, le marché boursier présente des poches de surévaluation et la situation géopolitique suscite des préoccupations.

Dans ce contexte d'incertitude et de volatilité, nous recommandons aux investisseurs de miser sur des placements à revenu fixe défensifs pour se mettre à l'abri. Un placement prudent dans de vrais titres à revenu fixe de base est selon nous important pour assurer la préservation du capital, pour se prémunir contre les fluctuations des actions et pour pouvoir disposer de liquidités à des fins de rééquilibrage.

DIVERSIFICATION ET PROTECTION CONTRE LES BAISSSES

- Les obligations sont très faiblement corrélées aux autres catégories d'actif et leur corrélation avec les actions est généralement négative. Les fluctuations des marchés boursiers sont imprévisibles. Prenez l'exemple de mars 2020. Lorsque les actions repartiront à la baisse, les placements à revenu fixe devraient tirer leur épingle du jeu et ainsi offrir une protection contre les pertes.
- Les versements d'intérêts des placements à revenu fixe aident également à stabiliser le profil risque-rendement des portefeuilles de placement. Les revenus d'intérêt réguliers versés par les obligations peuvent compenser en partie les pertes liées à la baisse des cours des actions.

CORRÉLATION NÉGATIVE PAR RAPPORT AUX ACTIONS



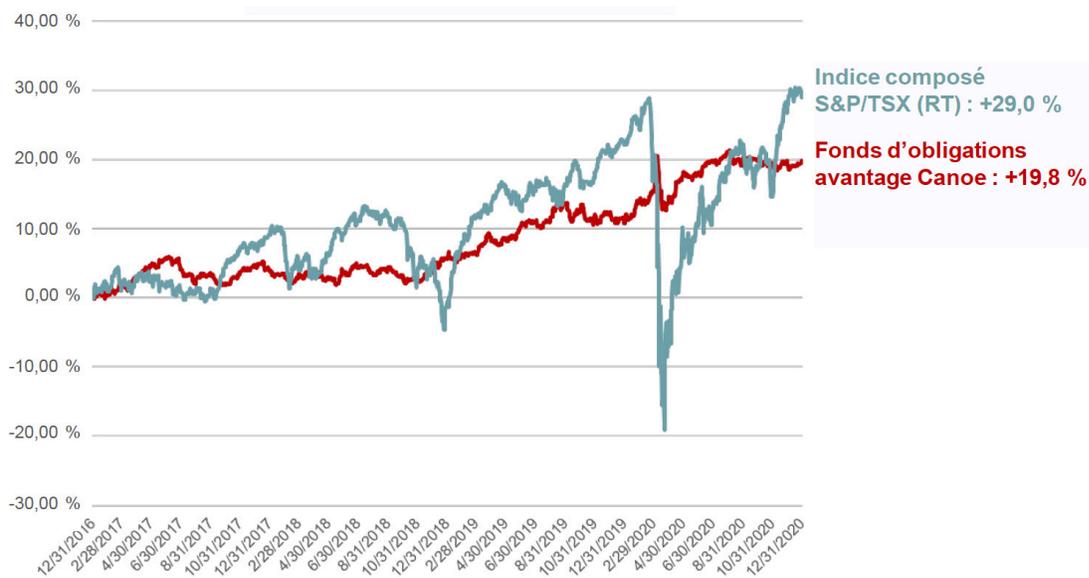
Source: Morningstar Direct, corrélation mesurée entre le 1 janvier 1998 et le 31 décembre 2020.

RÉDUCTION DE LA VOLATILITÉ

Les rendements obligataires varient moins et sont beaucoup moins volatils que ceux des actions. L'ajout d'obligations à un portefeuille permet selon nous d'en réduire la volatilité globale et donc le niveau de risque.

LES OBLIGATIONS PROTÈGENT LE CAPITAL

De janvier 2017 à décembre 2020



Source : Morningstar, données en date au 31 décembre 2020.

PRÉSERVATION DU CAPITAL

Les obligations sont très liquides et présentent généralement un risque de défaillance limité. Le risque de perdre de l'argent est plus faible qu'avec des actions. L'investisseur proche de la retraite dont le portefeuille serait exclusivement composé d'actions ou qui ne contiendrait pas suffisamment de titres à revenu fixe risquerait de subir une perte de capital importante en cas de repli des marchés boursiers. Les titres à revenu fixe permettent de limiter les pertes et sont souvent adossés à des garanties offertes par des sociétés ou des gouvernements stables.

POTENTIEL DE REVENU FISCALEMENT AVANTAGEUX

Les différents types de revenus de placement sont assujettis à des taux d'imposition différents. Les revenus d'intérêts générés par les obligations et les CPG sont imposés à un taux plus élevé que d'autres formes de revenu, comme les dividendes.

Les fonds **Catégorie portefeuille Canoe** sont structurés de manière à payer moins d'impôts en offrant des revenus fiscalement plus avantageux. La Catégorie Portefeuille Canoe met en commun les revenus et les frais des fonds sous-jacents afin que le revenu imposable des investisseurs soit au total moins élevé.

Le **Fonds d'obligations mondiales CI** offre une exposition aux obligations gouvernementales internationales libellées en devises étrangères, et donc une protection accrue en cas de recul des marchés boursiers.

Source: Financière Canoe. Nous avons rédigé le présent commentaire afin de vous donner notre avis sur différentes solutions et considérations en matière d'investissement susceptibles d'être pertinentes pour votre portefeuille de placements. Ce commentaire reflète uniquement nos opinions et peut ne pas refléter celles de Banque Nationale Groupe financier. En exprimant ces opinions, nous nous efforçons d'appliquer au mieux notre jugement et notre expérience professionnelle du point de vue d'une personne appelée à suivre un vaste éventail de placements. Par conséquent, le présent rapport représente notre opinion éclairée et non une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale. Financière Banque Nationale - Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les titres ou les secteurs d'investissement mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs.